EAUBONNE
le sens de l'harmonie

République Française

Liberté – Égalité – Fraternité

Département du Val d'Oise - Commune d'Eaubonne

DÉCISION DE LA MAIRE

Prise en vertu de la délégation du Conseil Municipal

N° 2026 / 385

Marché public de fourniture n° 2026-028

Marché public sans publicité ni mise en concurrence préalables relatif à la location, au montage et au démontage d'une piste de patinage pour rollers, quads pour la fin d'année 2026 pour la ville d'Eaubonne

Signature de l'avenant n°1

LA MAIRE,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2122-22 ;

VU le Code de la commande publique, notamment son article R.2194-8 ;

VU la délibération n° 2026/018 du Conseil Municipal du 28 mars 2026 portant *délégation d'attributions du Conseil Municipal au Maire ;*

VU la décision du Maire n° 2026/336 en date du 21 septembre 2026 autorisant la signature du marché public relatif à la location, au montage et au démontage d'une piste de patinage pour rollers, quads pour la fin d'année 2026 pour la ville d'Eaubonne pour un montant global de 45 663,80 € H.T., soit 54 796,56 € T.T.C. ;

CONSIDÉRANT la nécessité de prendre en compte le changement de lieu d'exécution du marché ;

CONSIDÉRANT que le lieu d'implantation initialement fixé sur le parking situé rue Anatole Froissard (derrière le marché) à Eaubonne (95600) est remplacé par le parking de l'Hôtel de ville, situé au 1 rue d'Enghien – 95600 Eaubonne ;

CONSIDÉRANT que la durée de l'animation et la logistique restent inchangées ;

CONSIDÉRANT que l'avenant n'emporte aucune incidence financière.

DÉCIDE

- **ARTICLE 1 : DE SIGNER** l'avenant n° 1 marché public n° 2026-028 relatif à la location, au montage et au démontage d'une piste de patinage pour rollers, quads pour la fin d'année 2026 pour la ville d'Eaubonne avec la société ***SYNERGLACE sise 5, Rue de la Forêt - 68990 HEIMSBRUNN - SIRET : 425 144 276 000 44*** ;
- **ARTICLE 2 : DE DIRE** que l'avenant a pour objet de modifier le lieu d'exécution du marché ;
- **ARTICLE 3 : DE DIRE** que le lieu d'implantation est désormais situé au parking de l'Hôtel de ville, situé au 1 rue d'Enghien – 95600 Eaubonne ;
- **ARTICLE 4 : DE DIRE** que l'avenant n'emporte aucune incidence financière ;
- **ARTICLE 5 : DE PRÉCISER** que les autres clauses du marché public demeurent inchangées ;
- **ARTICLE 6 :** La présente décision, dont l'ampliation sera transmise à la sous-préfecture d'Argenteuil, sera publiée sur le site internet de la Commune et inscrite au registre des délibérations et des décisions du Maire ;

Hôtel de Ville
1 rue d'Enghien
95600 Eaubonne
01 34 27 26 00
eaubonne.fr

Accusé de réception en préfecture
095-219502036-20261103-DEC2026-385-AU
Date de réception préfecture : 03/11/2026

↳ **ARTICLE 7 :** Le présent acte peut faire l'objet d'un recours administratif devant Madame la Maire d'Eaubonne dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site internet de la Commune.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise, sise 2-4, Boulevard de l'Hautil, 95 027 CERGY-PONTOISE, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou à compter de la décision de l'administration si un recours administratif a préalablement été déposé. Le tribunal administratif compétent peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens », accessible à l'adresse www.telerecours.fr.

Eaubonne, le 03 NOV. 2026

Transmise et reçue au contrôle de légalité, le : 03/11/20266
Publiée le : 03/11/20266
Exécutoire le : 03/11/20266
Délai de recours : 2 mois - A dater de la date de publication
Voies de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise
(articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative).

☐ **Valérie POULIQUEN**	☐ **Arnaud AGNONA**
Cheffe Secrétariat Général	**Directeur DAGAJ**
☐ **Karima BENTOUT**	☐ **Lylian SÉNÉCHAL**
DGA Ressources	**Directeur Général des Services**

La Maire,
Vice-Présidente de la Communauté d'agglomération Val Parisis,

MAIRIE D'EAUBONNE (95) VAL D'OISE

Marie-José BEAULANDE

Accusé de réception en préfecture
095-219502036-20261103-DEC2026-385-AU
Date de réception préfecture : 03/11/2026